



DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 169/2024
SÉANCE N° 8 DU 14 OCTOBRE 2024

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'ASSOCIATION LAVALLOISE DES AMATEURS DE BANDES DESSINÉES (ALABD)

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 8 octobre 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault.

Étaient présents

Florian Bercault, Président ; Sylvie Vielle, Nicole Bouillon, Éric Paris, Isabelle Fougeray, Nadège Davoust, Gwénaél Poisson (jusqu'à 17 h 48), Christine Dubois (à partir de 17 h 26), Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort, François Berrou, Vice-Présidents, Bernard Bourgeois, Michel Paillard, Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet, Patrice Morin et Julien Brocaïl, membres du bureau.

Étaient absents ou excusés

Jérôme Allaire, Patrick Péniguel, Fabien Robin, Vice-Présidents.

Étaient représentés

Gwénaél Poisson a donné pouvoir à Isabelle Fougeray (à partir de 17 h 48), Bruno Bertier a donné pouvoir à Florian Bercault, Antoine Caplan a donné pouvoir à Julien Brocaïl, David Cardoso a donné pouvoir à Michel Paillard.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 16 octobre 2024.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2024

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'ASSOCIATION LAVALLOISE DES AMATEURS DE BANDES DESSINÉES (ALABD)

Rapporteur : Bruno Flécharde

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 120/2021 du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire,

Vu le budget primitif 2024 adopté le 18 décembre 2023,

Considérant la demande de subvention de l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD) du 26 septembre 2023,

Considérant le projet de convention de partenariat entre Laval Agglomération et l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD) joint en annexe,

Après avis de la commission culture,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le bureau communautaire accorde une subvention à hauteur de 1 500 € à l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD).

Article 2

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet et notamment la convention de partenariat à intervenir avec l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD).

Article 3

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 4

Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Signé : Le Président,

Florian Bercault